



La Ville de Brampton ouvre des emplacements de secours contre la chaleur pour garder ses habitants au frais pendant l'avertissement de chaleur

BRAMPTON, ON (le 22 juin 2022) - À la suite de l'avertissement de chaleur émis hier par la Région de Peel pour les températures à partir d'aujourd'hui, le 21 juin, la Ville de Brampton rappelle à ses habitants l'importance de rester au frais.

La Ville a ouvert des emplacements de secours contre la chaleur dans tous ses bâtiments d'accès public (centre civique, hôtel de ville, centres de loisirs, bibliothèques de Brampton) pendant les heures normales d'ouverture.

Les aires de jeux d'eau de la Ville sont ouvertes de 9 h à 21 h et la pataugeoire du parc Chinguacousy est ouverte les week-ends et les jours fériés de 10 h à 20 h, si le temps le permet. Cliquez ici pour connaître les [emplacements](#).

Les habitants de Brampton peuvent retenir les conseils suivants pour combattre la chaleur :

Limiter les activités en plein air

Les habitants sont invités à limiter les activités en plein air. Il est également recommandé au public de ne pas s'exposer au soleil, de boire beaucoup d'eau et de rester dans des lieux climatisés ou des zones ombragées.

Personnes à risque

Les personnes âgées et les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables, et les habitants sont encouragés à prendre des nouvelles de leurs amis et de leur famille, virtuellement ou par téléphone, s'ils pensent que ces personnes sont vulnérables.

Animaux domestiques

Conseils pour aider les animaux domestiques à rester au frais :

- gardez vos animaux à l'intérieur et évitez de les emmener se promener par temps chaud - si le trottoir est trop chaud pour les pieds nus, il est trop chaud pour les pattes nues;
- donnez-leur de l'eau fraîche en abondance;
- faites circuler l'air à l'intérieur;
- limitez le temps passé au soleil et mettez de l'ombre.

Par temps chaud, ne laissez jamais les enfants ou les animaux domestiques sans surveillance dans les véhicules.

Sécurité dans l'eau

Nous rappelons également aux habitants qu'il faut être prudent près de l'eau :

- toujours faire en sorte que les jeunes enfants soient à portée de main au bord de l'eau;
- ne jamais nager seul;
- restreindre et contrôler l'accès aux piscines d'arrière-cour avec une clôture sur les quatre côtés;
- faire porter un gilet de sauvetage à la piscine ou à la plage;

- choisir des plages et des piscines surveillées par des sauveteurs pour vous baigner;
- vider les pataugeoires et les seaux d'eau non surveillés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- si vous avez une piscine ou un chalet, veillez à ce que les membres de votre famille apprennent les techniques de sauvetage.

Pour plus d'informations sur la sécurité en cas de forte chaleur, consultez les sites www.brampton.ca et www.peelregion.ca.

-30-

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville de Brampton
multiculturalmedia@brampton.ca